

- Département du Gers -

**SYNDICAT MIXTE  
DE GESTION DES RIVIERES  
ASTARAC-LOMAGNE  
(SYGRAL)**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- République Française -

**Date de la séance**

17 MARS 2025

**Date de la convocation**

4 MARS 2025

**Objet de la délibération**

**Débat d'Orientations  
Budgétaires 2025**

**Présentation du  
Rapport d'Orientations  
Budgétaires**

Feuille n°1/2

**Publication et notification**

Le

**VOTE**

Membres en exercice :	34
Délégués titulaires présents :	20
Délégués suppléants présents :	3
Délégués suppléants avec voix délibérative :	3
Délégués avec pouvoir de vote :	0
POUR :	23
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

ET LE DIX-SEPT MARS

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MANTOVANI GUY.

**Délégués présents :**CA Grand Auch Cœur de Gascogne : VERGÉ PatrickCC Lomagne Gersoise : BLANCQUART PhilippeCC Bastides de Lomagne : DORBES Marceau, CETTOLO Serge, LABORDE Christophe, LACOURT Guy, MANTOVANI GuyCC du Savès : LAFFITEAU AlainCC Val de Gers : BALAS Max, BRIET MichelCC Coteaux Arrats Gimone : GABRIEL Bruno, POMIES ChristianCC de la Gascogne Toulousaine : M. DUPOUX Jean-LucCC des Deux Rives : DUPUY Jean, BENVENUTO RaymondCC Terres des Confluences : AVARELLO Georgette, SAMAIN Hugues, DELLAC PatrickCC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise : DEPRINCE Jean-Luc, MEILHAN Yves, COUREAU Jean-LouisCC Grand Sud T&G : BELLOC Alain, COULON Marie-Christine**Délégués excusés :**

M. ALEM Pierre et M. DULONG Christian (3CAG), T&amp;G), M. FRECHOU Alain (5C)

**Secrétaire de séance** : M. BLANCQUART Philippe

**Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2025 : Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires**

M. le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRe) et notamment son article 107, le SYGRAL a pour obligation d'organiser dans les 2 mois précédant le vote du Budget, un Débat d'orientations budgétaires (DOB).

Ce débat s'articule autour de la présentation d'un Rapport d'orientations budgétaires (ROB) qui doit notamment comporter :

- L'exécution du budget ;
- L'état de la dette et les perspectives ;
- Les évolutions prévisionnelles du budget à court et moyen terme ;
- Les engagements pluriannuels envisagés (programme d'investissement) ;
- La structure des effectifs et l'évolution des dépenses de personnel.

Ce rapport donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique.



- Département du Gers -

**SYNDICAT MIXTE  
DE GESTION DES RIVIERES  
ASTARAC-LOMAGNE  
(SYGRAL)**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- République Française -

**Date de la séance**

17 MARS 2025

**Date de la convocation**

4 MARS 2025

**Objet de la délibération**

**Débat d'Orientations  
Budgétaires 2025**

**Présentation du  
Rapport d'Orientations  
Budgétaires**

Feuille n°2/2

**Publication et notification**

Le

**VOTE**

Membres en exercice :	34
Délégués titulaires présents :	20
Délégués suppléants présents :	3
Délégués suppléants avec voix délibérative :	3
Délégués avec pouvoir de vote :	0
POUR :	23
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Les orientations budgétaires pour l'exercice 2025 du SYGRAL dont le rapport est annexé à la présente délibération sont ainsi présentées à l'assemblée délibérante.

Ouïe l'exposé et après échange de vues, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- 1°/ **Prennent acte**, après en avoir pris connaissance et en avoir débattu, de la tenue du Débat d'orientations budgétaires, conformément à l'article L.2312-1 du CGCT ;
- 2°/ **Prennent acte** de la présentation du rapport d'orientations budgétaires (ROB) sur la base duquel s'est tenu le débat.

Fait et délibéré le 17/03/2025.

CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

